

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique JOHN DEERE	Type 4 4 4 C J	Fiche d'homologation N° CH 5455 03
------------------------------------------------------------------	----------------------------------	-------------------	---------------------------------------

Constructeur JOHN DEERE, Usine de Saran, F-45400 Fleury-les-Aubrais / France
 Identification sur la plaquette du constructeur "444 CJ"
 devant le N° du châssis "CD" derrière le No du châssis = Usine de Saran
 Plaquette constructeur à droite, sur la construction au-dessus de l'essieu avant
 N° du châssis au-dessous de la plaquette du constructeur
 Identification du moteur "6359 DCD 03" plaquette, à gauche latéralement sur le bloc
 Importateur principal NOTZ AG, Baumaschinen, 2555 Brügg / Bienne
 Véhicule homologué 003 229 CD

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	JOHN DEERE
Direction	hydraulique, articulée **)	Construction	en ligne
Transmission	inverseur	Carburant	D
Nombre de vitesses	2 Entraînement toutes roues +)	Refroidissement	eau
Frein de service	hydraulique, 1 circuit, à disques dans bain d'huile, sur toutes les roues	Alésage	106,5
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur l'arbre de la boîte c.v. (pédale)	Cylindrée	5876
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Puissance en kW	66 (DIN)
Ralentisseur	-	Bruit à l'arrêt	76,0 dB/A
Contrôle 2 circuits	-	Silencieux	1 pot 530 x ø 170 mm ++)
		Mesure des gaz	Bacharach 2,5
		Déparasitage	-

Carrosserie	pelle		
Nombre de portes	1	Compteur de vitesse	-
Ceintures sécurité	av - ar -	Rétroviseurs	gauche + droite
Cale	1/440x200x250 mm		
Antivol	-		
Nombre de places	t 1 av - centre - ar		
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur	-	6000	Empattements 2400 /
Largeur	-	2350	Essieu double av - ar
Hauteur	-	3050	Voies av 1780 ar 1780
Porte à faux	av - ar	2040	Voies av - ar
		1560	av - ar
Distance volant - vers l'avant du véhicule	3450*)	Braquage ø	g 8400 d 8400
avec pelle 1,15 m ³			
		Poids	avant arrière total
		Poids à vide	3870 4850 8720
		Charge utile	-
		Poids total	-
		Poids garantis	4200 5500 9200
		Pneus	15,5 R 25 15,5 R 25
		Ply / bar	* / 3,5 * / 3,5
		Charge	8300 8300
		pour V max	50 50
		Jantes	12.00 x 25 12.00 x 25
		Gat poids remorquable avec/sans frein	mécanique automatique
		Garantie poids de l'ensemble	-
		Poids remorquable testé	-
		Charge garantie sur le toit	-
		Vitesse maximale selon le constructeur	40,0 km/h
		testée 33,0 km/h à 1/min 2500 au moteur	prise de force

Equipement		§)	
Feux de route	HCR	(E)	
Feux de croisement	HCR	(E)	
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R-SI	(E)	
Feux stop	R-SI	(E)	
Clignoteurs	av Hella K 12716	4 (E)	ar 2a (E)
Catadioptrés	av		ar I (E)
Feux de gabarit	av A	(E)	ar -
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires	4/ lampes de travail avec lampe-témoin		
Eclairage plaque	-		
Essuie-glace	1/ balai avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	1/ HELLA et 2C024 ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail		
Marque et type	JOHN DEERE	444 CJ	
Homologation N°	CH 5455 03		
Carrosserie	pelle		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	8720	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	29,93
Poids total	-	Cylindrée	5876

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *+) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3450 mm.
- **+) Direction : direction de secours par accumulateur hydraulique;
l'importateur monte un élément complémentaire d'accumulation de 4 litres.
- +>) Entraînement : sur toutes les roues avec libération de la traction arrière;
sur demande avec blocage du différentiel avant avec commande hydraulique.
- ++) Insonorisation : - l'intérieur du capot et les parties latérales du compartiment-moteur;
- la sortie d'air à l'arrière;
- écran d'absorption avec tablier caoutchouc près de l'articulation centrale devant la boîte c.v. ;
- tôle d'absorption sous la boîte de vitesses à l'arrière.
- §) Equipement : la hauteur des feux de position, de croisement et des clignoteurs AV-latéraux, la distance des clignoteurs AV-latéraux depuis l'avant du véhicule sont admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 100 - Le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 118 - vitesse maximale 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est exigé;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14);
- 137 - signalisation jaune/noir: la protection sur la pelle;
- 138 - protection : sur les dents et l'arête-râcleuse de la pelle;
- 141 - assurer : le bras de levage par appui 160x160x30 mm; la pelle par étréssillon;
- 160 - montage : les feux prescrits;
- 400 - remorquage du véhicule avec le moteur en marche.